



Nuisances voisinage/ Réduction préavis? Urgent

Par **65lau34**, le **02/11/2013** à **08:08**

Bonjour, locataire depuis le 15/06/2013, la situation est invivable, à cause de la voisine à l'étage supérieur, qui nous fait vivre un enfer. Cette personne souffre de troubles psychologiques, et de TOC. Ménage et rangements bruyants à toutes heures, insultes et provocations...rnNous avons tenté: démarches à l'amiable, lettre au syndic, dépose d'une main courante (cette personne est connue des services de police)... Notre propriétaire a été avertie de nos démarches.rnMaintenant que ces nuisances provoquent des troubles de sommeil et de santé, j'ai décidé de déménager.rnPuis-je exiger de ma propriétaire, un départ immédiat sans préavis, au pire d'1 mois.rnElle ne veut rien entendre, pourtant, les autres habitants de l'immeuble me certifient qu'elle connaît le problème et que les locataires précédents sont partis pour la même raison!rnMerci d'avance pour vos réponses, je visite cet après-midi, et il est très difficile de trouver un logement sans passer par agence à Montpellier...rnCordialement

Par **cocotte1003**, le **02/11/2013** à **11:31**

Bonjour, légalement non pas de préavis réduit pour votre cas, cordialement

Par **65lau34**, le **02/11/2013** à **11:48**

Bonjour cocotte 1003, j'ai reçu il y a un instant, un message de la propriétaire, qui nous

accorde un préavis, avec un départ au 31/12/2013. Comme la durée sera inférieure à 3 mois, est-ce que je ne risque rien? Elle ne pourra pas me demander un dédommagement, ou bien conserver le dépôt de garantie???

Je suis tellement stressé et dans une position tellement compliquée, que je doute de tout...

Merci beaucoup, cordialement.

Par **cocotte1003**, le **02/11/2013** à **12:52**

C'est très bien mais écrivez TOUT noir sur Blanc et dates bien et signez bien vous et la propriétaire et cela sera valable, cordialement

Par **65lau34**, le **03/11/2013** à **02:20**

Merci beaucoup pour votre aide, le courrier partira lundi, et le nouvel appartement est trouvé, dans une résidence récente...

Cordialement.